

眞臘風土記

Mémoires sur les coutumes du Cambodge

INTRODUCTION

« Le royaume de Tchen-la 眞臘 est au Sud-Ouest du Lin-yi 林邑. C'était originairement un royaume vassal du Fou-nan 扶南... Le nom de famille du roi était Kṣatriya (*tch'a-lî* 刹利); son nom personnel était Citrasena (?) (*Tche-lo-sseu-na* 質多斯那); ses ancêtres avaient progressivement accru la puissance du pays; Citrasena s'empara du Fou-nan et le soumit. Il mourut. Son fils Īcānasena (*Yi-chō-na-sien* 伊奢那先) ⁽¹⁾ lui succéda; il habita la ville d'Īcāna (*Yi-chō-na-tch'eng* 伊奢那城, *Īcānapura*). » Voilà le premier texte des vingt-quatre historiens où il soit fait mention du Tchen-la, qui est le nom dont, d'une façon presque constante, les Chinois apprirent le Cambodge. Ce passage se trouve dans le *Souei chou* ou *Histoire des Souei* (589-618), composé au VII^e siècle, (k. 82, p. 4, vo); tous

(1) Il faut certainement lire *Yi-chō-na*. Seul le *Sin t'ang chou* (composé au XI^e siècle, k. 221, p. 3, vo) écrit *Yi kin na* 伊金那. Mais le *Sin t'ang chou* ne fait guère que reproduire les données du *Souei chou*; le *Pei che*, le *Kieou t'ang chou*, qui puisent à la même source et sont antérieurs à la rédaction du *Sin t'ang chou*, nous garantissent la lecture *Yi-chō-na*. M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 58) s'était servi du *Sin t'ang chou* et avait lu *Yi-kin-na*. C'est, croyons-nous, M. Schlegel qui a le premier signalé la lecture *Yi-chō-na* (*Toung-pao*, II, 1, 92), mais la portée de sa remarque est faussée par une inexactitude. *Yi-chō-na*, nous dit-il, est la leçon du *Pien yi tien*; et voilà tout: aucune référence de chapitre ou de page. Or le *Pien yi tien*, M. Schlegel le sait aussi bien que nous, n'est que la section des pays étrangers de l'encyclopédie *Tou chou tsi tch'eng*, composée sous la dynastie actuelle; pour chaque sujet, les emprunts sont faits à des œuvres très diverses, et la source est toujours indiquée. Il en résulte que le *Pien yi tien* ne donne pas plus *Yi-chō-na* qu'*Yi-kin-na*, mais, quand il cite le passage du *Souei chou*, il écrit *Yi-chō-na*, et écrit *Yi-kin-na* en reproduisant le texte du *Sin t'ang chou*. Il est d'ailleurs absolument vain de citer le *Tou chou tsi tch'eng* pour des textes d'une tradition aussi indépendante et aussi anciennement fixée que les vingt-quatre historiens (sauf le dernier). Si donc, comme nous le croyons, *kin* 金 est une faute de copiste pour *chō* 著, cette leçon erronée est ancienne, et, en tout cas, antérieure aux compilations du temps de K'ang-hi.

Mais une autre difficulté se présente pour ce nom du fils de Citrasena. Le texte du *Souei chou* dit: « (*Citrasena*) mourut (死). 子伊奢那先代立. Il habita dans la ville d'Īcāna (伊奢那城). » Rémusat et d'Hervey de Saint-Denys ont traduit la phrase intermédiaire:

ses renseignements semblent remonter à la seule ambassade du Tchen-la dont il soit alors fait mention et qui vint en Chine en 616 ou 617 (1). Le Lin-yi est en gros le Champa; le Fou-nan, qui comprenait le Cambodge actuel, devait s'étendre beaucoup plus à l'Ouest, mais l'étude de cet ancien royaume reste encore à faire.

A quelle époque se rapportent ces renseignements sur Citrasena et Īcānasena son fils (2)? Vu la façon même dont l'histoire est rapportée au *Souei chou*, il semble probable que Īcānasena était le souverain régnant lors de cette ambassade qui vint en Chine en 616-617. Le récit du *Sin Yang chou* est un peu différent de celui du *Souei chou*; il ne parle pas de Citrasena, et dit seulement que le Kṣatriya Yi-kin-na (Īcāna), au début de la période *tcheng-kouan* 貞觀 (627-649), s'empara du Fou-nan. Ce renseignement repose-t-il vraiment sur une tradition indépendante? La réponse n'est pas aisée. Mais ce qui résulte clairement des deux textes, c'est que, dans la première moitié du VII^e siècle, le Cambodge s'était rendu indépendant, et que son souverain, Īcānasena, habitait la ville d'Īcāna, Īcānapura. Or, Hiuan-tsang (III, 83) nomme précisément entre le Siam et le Champa le pays d'*Yi-chang-na-pou-lo* 伊賞那補羅 (Īcānapura), et M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 58) a rapproché de ce texte les renseignements fournis par l'épigraphie cambodgienne, qui montre, régnant au Cambodge en 626, le roi Īcānavarman.

L'origine du nom de *Tchen-la* (*Tchan-la*) (3) est aussi obscure aujourd'hui qu'au temps de Rémusat. M. Schlegel transcrit *Tchandi* (*Chanda*) (4). Vu la

« Son fils *Yi-chō-na-sien-tai* lui succéda ». Ce nom est peu probable. *Tai-li* 代立, succéder, est trop net selon nous pour qu'on puisse voir en *tai* un caractère de transcription. Le dernier caractère que nous croyons partie intégrante du nom, *sien* 先, est assez surprenant à côté de la transcription si correcte du nom du père et de la première partie du nom du fils. Ce pourrait être une transcription de *senā*; le nom complet se lirait alors Īcānasena, Īcāna étant un nom de Çiva; Īcānapura est la « ville de Çiva ». Pour la transcription de *senā* par *sien* 先, cf. le nom de Nāgasena transcrit *Na-sien* 那先 dans le *Milindapraṇa*, et la double transcription *Seng-k'ie-sseu-na* 僧伽斯那 et *Seng-k'ie-sien* 僧伽先 du nom de Saṅghasena. (Nanjio, *Catalogue*, appendice 1., n^o 37; Eitel, *Handbook*, s. v. Saṅghasena).

Une question semblable se pose pour le Kouchan généralement appelé *Yen-kao-tchen-tai* 閻膏珍代, dans le nom duquel le dernier caractère doit sans doute être rattaché au *li* 立 qui suit: *Yen-kao-tchen-tai-li*, c.-à.-d. *Yen-kao-tchen* lui succéda.

(1) Le *Souei chou* place cette ambassade en la 13^e année *ta-ye* 大業, soit 617; mais la 13^e année *ta-ye* se confondrait alors avec la 1^{re} année *yi-ning* 義寧 (617), ce qui n'a rien d'inadmissible, les premiers mois de l'année appartenant à un *nien-hao* et les derniers au suivant; il se pourrait cependant que la vraie leçon fût celle du *Pei che*, qui écrit la 12^e année *ta-ye* (616).

(2) Selon M. Schlegel (*Toung-pao*, II, II, 176), le Cambodge était déjà appelé par les Chinois *Tchen-la* sous la première dynastie Song 宋 (420-478), mais nous avons vainement cherché la trace de cette mention, pour laquelle il ne nous fournit aucune référence.

(3) Cf. p. 137, n^o 2.

(4) *Toung-pao*, II, II, 176.

valeur cérébrale du *d* malais ⁽¹⁾, vu l'équivalence connue *K'ouen-louen* 崑崙 = *Poulo-Condor*, *Tchanda* est en effet une des restitutions possibles, mais l'hypothèse reste en l'air sans que rien jusqu'à présent l'inîrme ou la fortifie. Notons seulement la fréquence de cette syllabe initiale *tchen* (*tchan*) dans la nomenclature géographique de ces régions. Le texte même des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* nous fait connaître, à l'embouchure du Donnaï, le pays de *Tchen-p'ou* 真蒲 ⁽²⁾; le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 (1178) (k. 10, p. 17, v^o) nomme au Cambodge la ville de *Tchan-li-p'o* 占里婆; le *Tchou fan tche* 諸番志 de Tchao Jou-koua 趙汝适 (première moitié du XIII^e siècle; k. 1, p. 4) mentionne parmi les pays vassaux du Cambodge celui de *Tchen-li-fou* 真里富, et en comparant ce nom à un autre cité peu après, *Touen-li-fou* 吞里富, on est tenté d'en séparer les éléments en *tchen* (*tchan*) + *li-fou*; enfin, peut-être faut-il en rapprocher le nom même des Chams.

Les Cambodgiens eux-mêmes se donnent le nom de *Khmèr* ou de *Kamvuja*. Aujourd'hui encore, « le nom du Cambodge est *srök Kampučă* (*Kambujă*) ou *srök Khmèr* » ⁽³⁾. Le nom de *Khmèr* apparaît dans les inscriptions chames sous les formes *Kvir* et *Kmir*, aujourd'hui *Kur* en Cham ⁽⁴⁾. Le *Kieou l'ang chou* 舊唐書 ⁽⁵⁾ et le *Sin l'ang chou* 新唐書 ⁽⁶⁾ l'écrivent *Ki-mao* 吉蔑; les Arabes, nous l'allons voir, connaissaient le pays sous le nom de *Comar*. Aujourd'hui « le nom ordinaire dont les Siamois font usage pour désigner les Cambodgiens est exactement *Khmèr*, ainsi écrit, mais prononcé *Khamen*. En langue littéraire et officielle, ils se servent du mot *Kamphuxa* ou *Kamphut* » ⁽⁷⁾. Les Annamites écrivent *Cao-man* 高蠻 (ch.: *kao man*) ou *Cao-mên* 高緬 (ch.: *kao mien*).

D'où vient l'autre nom de *Kamvuja* ou *Kambuja*? Selon M. Schlegel, la forme originale est *Këmbodja*, doublet de *Sëmbodja*, qui est le nom malais de la *Plumeria acutifolia*; le nom est ainsi le même que celui porté jadis par Palembang, *Sëmbodja* (*San-fo-ts'i* 三佛齊) et, appliqué au Cambodge, il n'apparaît que sous la dynastie des Ming (1368-1643) ⁽⁸⁾. Il se pourrait en effet que

(1) Cf. le *Livre des merveilles de l'Inde*, p. 308, note de Kern.

(2) Cf. p. 138.

(3) Note de M. Finot.

(4) Cf. Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, J. A., 1891, janvier-février, p. 31.

(5) K. 197, p. 2, v^o. Le *Kieou l'ang chou* ou *Ancienne histoire des Tang* (618-906) fut rédigé au X^e siècle.

(6) K. 221, p. 3, v^o. Le *Sin l'ang chou* ou *Nouvelle histoire des Tang* (618-906) fut rédigé au XI^e siècle.

(7) Communication de M. Lorgeou, professeur de siamois à l'École des Langues Orientales.

(8) *Toung-pao*, II, II, 176. « Of course, the name of *Këmbodja* was given by the Malays to the country we now call *Cambodja*, for it was called by the natives themselves *Khmer*. It is only during the Ming-dynasty, XIVth century, that the names 甘字智 *Kam-put-chi*, 澈浦只 *Kam-po-chi* = *Këmbodji*, which we have adopted on our maps, appear. »

le nom fût apparenté originellement aux langues malaises, mais il faut ajouter qu'il est anciennement employé au Cambodge même, et ce fait nouveau affaiblit l'autorité du jugement de M. Schlegel. Assurément l'étymologie traditionnelle *kambuja* « fils de Kambu » n'a rien de probant, et nous ne penchons guère à admettre une explication par le Kamboja de l'Inde; encore est-il quel argument par lequel M. Schlegel écarte ce nom nous est impénétrable; « il y avait, dit-il, un *Kambodja* quelque part en Afghanistan; mais ce nom est selon Benfey (*Skt. Diction.*, p. 159) un masculin pluriel, et ne peut par conséquent rien avoir à faire avec le Kamboja malais » (1). *Kambuja* est aussi bien un pluriel que Kamboja, il suffit de le décliner; et tous les noms de peuples s'emploient régulièrement au pluriel comme noms de pays, selon Pāṇini (*Grammatik*, I, 2, 51). Nous n'acceptons donc que comme une possibilité l'étymologie qui est présentée comme une certitude. Quant à la dernière phrase, de quelque bout qu'on la prenne, on arrive à une inexactitude assez grave. Si le sens est bien, comme tout tend à le faire croire, que le nom, d'une façon générale, n'apparaît qu'au XIV^e siècle, M. Finot dit que « *Kambuja* ou plus ordinairement *Kamvuja* se trouve dans les inscriptions du Champa et du Cambodge dès le IX^e siècle. La plus ancienne inscription datée où ce nom paraisse est une inscription de Po-Nagar de Nha-trang, de 817 A. D. (*I. S. C. C.* XXVIII, 9, p. 266) ». Est-ce à dire au contraire que le nom de *Kambuja*, d'origine malaise, mais d'emploi séculaire au Cambodge, restait inconnu à l'étranger? Le *Mahavamsa* montrera tout à l'heure qu'on employait couramment « Kamboja » à Ceylan au XII^e siècle; ce dut être le nom que connut l'Inde; c'est celui qu'on trouve chez Tāranātha (trad. Schiefner, p. 262). Enfin devons-nous entendre que chez les seuls Chinois ce nom n'apparut que sous les Ming (1368-1643)? Mais le texte même dont nous publions aujourd'hui une nouvelle traduction, qui est le document chinois fondamental sur l'ancien Cambodge et que Rémusat fit connaître dès 1819, remonte au XIII^e siècle, sous les Yuan; il donne cependant le nom de *Kambuja*, et c'est précisément de lui que l'*Histoire des Ming* tire une grosse part de son information sur la civilisation cambodgienne. M. Schlegel paraît donc avoir ouvert à la recherche une voie nouvelle et qui pourra être féconde, mais ce serait, croyons-nous, bâtir sur le sable que d'accepter d'ores et déjà ses hypothèses comme des vérités.

Le nom du Cambodge subit enfin en Chine une dernière transformation, ou plutôt déformation, au début du XVII^e siècle, le nom devient alors *Tong-pou-tch'ai* 東埔寨 (2); c'est sous ce nom que se trouvent les notices sur le Cambodge dans le *Tong si yang k'ao* 東西洋考 (1618) (k. 3., p. 8) comme

(1) *Loc. laud.* « There was a *Kambodja* somewhere in Afghanistan; but... this name is, according to Benfey (*Skt. Dict.*, p. 159) a masc. pluralis, and can thus have nothing to do with the Malay *Kambodja* ».

(2) Cf. le *Ming che* (*Histoire des Ming*, k. 324).

dans le *Hai kouo t'ou tche* 海國圖志 (1844) (k. 8, p. 13, v^o). Le *Tong si yang k'ao* (*loc. laud.*) y voit une altération de *Kambuja*. Comment se serait-elle produite ? Sans doute par une confusion de caractères. Le caractère *tong* 東 est presque identique au caractère *kien* 東 ; or les historiens japonais, selon un renseignement dû à M. Courant, écrivent 東埔寨 ; le *Catalogue des livres japonais et chinois de la Bibliothèque de l'Université Impériale de Tôkyô* (1) nous a fourni à nous-même l'indication d'une 東埔寨國志 *Description du Cambodge*, dont l'auteur avait bien étudié les choses d'Indo-Chine, car c'est ce même 引田利章 (prononciation chinoise : Yin-t'ien Li-tchang) qui a réimprimé les *Annales annamites* (大越史記全書). Il nous paraît donc probable que *kien* 東 était la leçon primitive corrompue ensuite en *tong* 東 et que cette orthographe est venue d'une des provinces maritimes où *kien* se prononce *kan*. La traduction chinoise du *Voyage d'exploration en Indo-Chine* de Doudart de Lagrée et Francis Garnier écrit *Kien-pou-tche* 東埔治.

Ce n'est pas ici le lieu de nous appesantir sur l'histoire du Cambodge, ni même de grouper les renseignements qu'apportent à son sujet les écrivains chinois. Nous voulons seulement rappeler deux séries de faits dont, à ce qu'il nous semble, il n'a pas encore été fait un état suffisant. Et d'abord il est souvent question du Cambodge chez les géographes arabes. Les voyageurs arabes du IX^e siècle, pour ne prendre que ceux-là, parlent longuement de l'état de *Comar* qui produit l'aloès *al-comâry* (2). Reinaud identifiait *Comar* avec le cap Comorin (3). Alfred Maury, sans pouvoir préciser davantage, avait vu l'erreur de cette identification et montré que le pays de *Comar* devait être placé en Indo-Chine (4). Maçoudi suit ici pas à pas le récit de Abou Zeyd (5), et c'est par inadvertance que les éditeurs des *Prairies d'or* ont identifié le pays de *Comar* tantôt avec le cap Comorin, tantôt avec l'Assam (*Kāmarūpa*) (6). Mais aujourd'hui l'équivalence de *Comar* et de *Khmer* est universellement acceptée (7). Abou Zeyd et Maçoudi racontent sur ce pays une curieuse histoire :

« Jadis le royaume de *Comar* tomba entre les mains d'un jeune homme d'un caractère naturellement prompt. Le prince était un jour assis dans son palais, et le palais dominait sur une rivière d'eau douce semblable au Tigre de l'Irac ; entre le palais et la mer il y avait la distance d'une journée ». Le roi eut alors

(1) 東京圖書館增加書目録第壹編, Tôkyô, 1889, p. 97.

(2) Reinaud, *Relation des voyages*, I, 97 ss.

(3) Reinaud, *id.* II, 48.

(4) Alfred Maury, *Examen de certains points de l'itinéraire que les Arabes et les Persans suivaient au IX^e siècle pour aller en Chine*. (*Bulletin de la Société de Géographie* d'avril 1846, tirage à part, p. 28 ss.)

(5) Maçoudi, *Prairies d'or*, I, 170-175.

(6) Voir l'*Index des Prairies d'or*.

(7) Cf. *Géographie d'Aboulféda*, II, II, 127 ; Van der Lith, *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 222 ; Yule, *Hobson-Jobson*, s. v. *Comar*, etc.

une étrange envie ; il dit à son vizir : « Je voudrais voir devant moi la tête du roi de Zbedj exposée sur un plat ». Le mahārāja de Zbedj, le grand roi de l'empire javanais, était un prince puissant. Aussi le vizir, comprenant que la jalousie faisait parler son maître, l'adjura-t-il de se taire. Le jeune homme répéta devant d'autres ses propos imprudents, qui vinrent aux oreilles du mahārāja. Le châtiement ne se fit pas attendre. Le mahārāja mit secrètement à la voile avec une flotte considérable. « Le roi de Comar n'eut connaissance du danger qui le menaçait que lorsque la flotte fut entrée dans le fleuve qui conduisait à sa capitale, et que les guerriers du mahārāja furent débarqués ». Les Javanais s'emparèrent du palais et du roi. Les officiers avaient pris la fuite. La tête du roi fut la rançon de sa présomption. Le mahārāja, en repartant, laissa les habitants du Comar libres d'élire un nouveau roi. Mais il emporta au Zbedj la tête de son ennemi vaincu, afin que nul parmi ses peuples n'ignorât de quel châtiement il avait puni l'arrogance. Puis ordre fut donné de laver la tête et de l'embaumer ; elle fut mise dans un vase et envoyée au prince qui occupait alors le trône de Comar. « Quand la nouvelle de ces événements se fut répandue parmi les rois de l'Inde et de la Chine, le mahārāja grandit à leurs yeux. A partir de ce moment, les rois de Comar, chaque matin, à leur lever, tournaient la tête vers les pays du Zbedj et se prosternaient, adorant le mahārāja, en signe de respect (1) ».

Cette légende n'est peut-être pas dépourvue de toute portée historique. Il semble qu'à travers toutes les déformations un souvenir y flotte encore du Mékong et de la capitale antique des provinces basses. Or, ceci se passe à la fin du IX^e siècle ; Angkor Thom a été fondée au début de ce siècle, mais ne sera érigée en capitale qu'en l'an 900 de notre ère (2). La prépondérance, selon M. Aymonier, avait appartenu jusque-là à Vyādhapura, identifié à Angkorborei, dans la province actuelle de Prei Krebas. Angkorborei n'était pas sur le Mékong, mais assez proche. Le cours d'eau, affluent du Mékong, qui traverse la ville, « est large à cet endroit de 80 à 100 mètres, suffisamment profond pour donner en tout temps accès à nos canonnières, et se gonfle encore de trois ou quatre mètres à l'inondation annuelle ». Angkorborei « était donc un port très accessible aux jonques de mer (3) ». Et justement les inscriptions khmères nous parlent à ce moment d'invasions javanaises ; l'inscription de Sdok Kāk Thom (1052 ap. J.-C.) (4) associe Java au souvenir de Parameçvara (Jayavarman II), qui régna de 802 à 859 environ (5). Il est dit surtout que, sous ce prince, « un brahmane, Hiraṇyadāma, homme érudit, de science accomplie, vint de Janapada, parce que Sa Majesté, désireuse de faire

(1) Reinaud, *Relation des voyages*, I, 98-104.

(2) Aymonier, *Les inscriptions modernes d'Angkor Vat*, J. A., novembre-décembre 1899, p. 493.

(3) Aymonier, *Le Cambodge*, I, 197-198.

(4) Aymonier, *La stèle de Sdok Kāk Thom*, J. A., janvier-février 1901, p. 46.

(5) Aymonier, *loc. laud.*, p. 26.

abandonner à ce Cambodge-ci les traités (qui portaient l'empreinte) de sa dépendance (morale) vis-à-vis de Javā, invita (ce brahmane) à établir les règles des rites applicables à un empereur qui était cakravartin ». Mais n'oublions pas que les mots entre parenthèses sont des additions de M. Aymonier, et la remarque vaut surtout pour le mot « morale ». « Nous ajoutons : morale, dit M. Aymonier, aucun indice, jusqu'à présent, ne nous ayant permis de croire que le Cambodge ait été, à l'époque, sous la domination matérielle de Java (1) ». N'y a-t-il pas, à tout le moins, une coïncidence curieuse entre la légende d'Abou Zeyd et le texte cambodgien ? Serait-ce pour échapper à cette dépendance que Parameçvara (Jayavarman II) commença la construction d'Angkor Vat ? Il semble d'ailleurs qu'à ce moment une active piraterie, venue du Sud, ait désolé l'Indo-Chine (2). Les inscriptions chames rappellent qu'en 787 ap. J.-C. « les armées de Java, venues sur des navires, brûlent un temple de Çiva situé dans Pāṇḍurāṅga (3) ». C'est aussi dans cette seconde moitié du VIII^e siècle qu'au Tonkin « les habitants de l'île de Poulo-Condor et les Malais, après avoir dévasté et pillé partout, purent se rendre maîtres d'un chàu (4) ». C'est d'un pas bien hésitant que nous nous hasardons sur ce domaine de l'histoire cambodgienne ; les inscriptions khmères nous sont aussi étrangères que les géographes arabes ; mais il y a là

(1) Aymonier, *loc. laud.*, p. 27.

(2) Ces rapprochements supposent que les inscriptions, par Javā, entendent bien l'île que nous appelons actuellement de ce nom. Or la question n'est pas encore tranchée ; voici comment elle se pose. On se trouve en présence de deux formes :

1^o *Yavadvīpa*, « l'île de l'orge », nom sanscrit de l'île de Java, quoiqu'il ait dû d'abord s'appliquer à Sumatra. C'est à ce nom que correspondent le labadiou de Ptolémée et le *Ye-p'o-t'i* 耶婆提 de Fa-hien. Ce nom est régulièrement devenu Djava dans l'Insulinde, mais les inscriptions sauscrites de Java ont gardé la forme *Yavadvīpa*.

2^o *Javā*, qui est donné par les inscriptions Khmères et Chames, et qui a été aussi le nom d'états laotiens ; c'est à une forme *java* (pron. *djava*) que correspondent le chinois 閩婆 *chō-p'o*, le cambodgien *chvā*, l'annamite 檳吧 *chū-rā*. Or il est assez étrange qu'un roi soit venu de Java pour régner au Cambodge ; on ne voit pas pourquoi le nom de l'île de Java aurait été porté par des états du Mékong ; M. Schlegel a montré quelles difficultés s'opposaient à identifier *Chō-p'o* avec l'île même de Java et avec elle seule ; enfin en Indo-Chine *Chvā* et *Chū-rā* désignent proprement les Malais et non les Javanais. La question sera donc la suivante : Devons-nous dissocier absolument *Yavadvīpa* (île de Java) et *Javā* ? C'est ce que propose M. Schlegel, qui, se basant uniquement sur les textes chinois, rétablit le dernier nom en *Djavā* ou *Djapā*, « *Hibiscus rosa sinensis* », et place cet état de Djavā dans la péninsule malaise. Ou admettons-nous que les inscriptions chames et khmères représentent la forme populaire et dérivée du nom dont la forme sanscrite aurait été perdue de vue, et que ce nom avait pris assez d'extension, était devenu assez imprécis, pour englober Java, Sumatra, qu'on se rappelle que Marco Polo nomme Java la mineure, et même une partie de la péninsule malaise ? Ce nom serait devenu l'équivalent de « malais », comme *king* est devenu pour les Javanais et les Cambodgiens synonyme d'Hindou. Le problème, on le voit, n'est pas de pure sinologie. Il ne nous semble pas en tout cas que la seconde hypothèse, que n'a pas envisagée M. Schlegel, puisse être rejetée sans examen.

(3) Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, J. A., 1891, janvier-février, p. 20.

(4) Truong-Vinh-Kỳ, *Cours d'histoire annamite*, I., 35.

toute une série de faits dont nous avons tenté de jalonner l'étude, et qu'il y aurait sans doute profit à ce que d'autres plus compétents reprissent en un travail plus systématique (1).

Il est encore un autre point sur lequel nous voulons appeler l'attention : ce sont les relations du Cambodge et de Ceylan. Quand, en 1071, Vijaya Bāhu reconquit Ceylan sur les Tamouls, le bouddhisme y était presque éteint. Désireux de lui rendre son ancienne prospérité, le roi envoya demander des moines au pays de Rāmaṇṇa (Rāmānya, Pégou), à son ami le roi d'Anuruddha (2). Mais au XII^e siècle, sous le roi Parākrama Bāhu, ces relations de bonne amitié cessèrent; le roi de Rāmānya s'empara par la force des messagers du roi de Ceylan, prétendant qu'ils devaient se rendre au Kamboja (Cambodge) (3), et, peu après, « il se saisit par la violence d'une princesse que le seigneur de Laṅkā (c.-a.-d. Parākrama Bāhu) envoyait au pays de Kamboja » (4).

Ainsi, au milieu du XII^e siècle, des relations régulières étaient entretenues entre Ceylan d'une part, l'Indo-Chine de l'autre. Le Cambodge était dans toute sa puissance. Ses luttes incessantes avec le Champa n'avaient pas été malheureuses. Il traverse alors une crise douloureuse. En 1177 selon les Chinois (5), et, s'il faut en croire le *Ling wai tai ta* publié l'année suivante (1178), grâce aux conseils d'un naufragé chinois (6), le roi du Champa envahit le Cambodge, s'empara de la capitale et tua le roi; mais en 1199 le roi du Cambodge prit une revanche éclatante et plaça un Cambodgien sur le trône des rois chams (7). C'est sans doute aux siècles de splendeur, du X^e au XIII^e siècle, qu'il faut faire remonter la tradition chinoise des richesses fabuleuses du Cambodge (8); on vantait les trésors du pays Khmer comme vers le début de notre ère on avait cité proverbial-

(1) Cette identification du Comar avec le Cambodge, et du fleuve du Comar avec le Mékong suppose nécessairement que l'on place le Senf au Champa, car le Senf vient après le Comar quand on se rend d'Occident en Chine; Aboulféda (II, II, 127) dit formellement : « A l'Ouest de la presqu'île de Senf se trouve la presqu'île de Komār (Khmer) ». Yule, (*Proceed. of the R. Geogr. Soc.*, 1882, pp. 649-660) avait proposé la quadruple équivalence Zabai-Senf-Champa-Kampot. Le *Zabai* de Ptolémée n'entre que difficilement en ligne de compte. Les découvertes épigraphiques ont forcé à dissocier la triple équivalence subsistante: Kampot et le Champa étaient fort distincts. Auquel rattacher Senf? M. Barth (*Journal des savants*, juillet 1901, p. 435 et ss.) avait proposé d'y voir Kampot, sur la foi de Yule. Une telle identification remettrait tout en question pour Comar. Mais M. Barth a abandonné sa première opinion (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 98). Il est donc inutile d'y insister.

(2) Cf. *Mahāvamsa*, trad. Wijesinha; Colombo, 1889, in-8, livre LX, vers 4 ss.; Dr Edward Müller, *Ancient inscriptions in Ceylon*; Londres, 1883, in-8, p. 61.

(3) *Mahāvamsa*, ch. 76, vers 21 ss., p. 229; Rhys Davids, *The conquest of South India in the XIIth century by Parākrama Bāhu*, dans *J. A. S. B.* XII. 197-201.

(4) *Mahāvamsa*, ch. 76, vers 35, p. 230; Rhys Davids (*loc. laud.*) parle de « plusieurs vierges de sang royal ».

(5) *Song che*, k. 489, p. 7, v°; *Tchou fan tche*, k. 1, p. 3, v° ss.

(6) *Ling wai tai ta*, II, 10. (notice sur le Champa).

(7) *Song che*, *loc. laud.*; *Tchou fan tche*, *loc. laud.*

(8) Cf. p. 143.

lement ceux de l'Orient romain (1). Le Cambodge ne se pliait plus au tribut (2); l'Empereur mongol s'en offusquait, et quand, en 1283, Souo-tou (Sagatou) envahit le Champa, il envoya au Cambodge deux officiers dont on n'eut plus de nouvelles (3). Les Yuan firent une autre tentative; en 1295, un ambassadeur reçut l'ordre de se rendre au Cambodge; il partit en 1296, accompagné de Tcheou Ta-kouan 周達觀(4); en 1297 ils étaient de retour en Chine. Tcheou Ta-kouan nous a raconté ce qu'il avait vu dans les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (*Tchen la fong l'ou ki* 眞臘風土記): l'ambassade aurait eu, selon lui, plein succès, et l'hommage fut rendu, mais peut-être est-il trop intéressé dans l'affaire pour que nous accordions pleine créance à ses dires. En fait il n'y a aucune trace que des relations officielles régulières aient suivi la mission de 1296. C'est ce que constate en 1520 Houang Sing-tseng 黃省曾 dans la préface de son *Si yang tch'ao kong tien lou* 西洋朝貢典錄(5): « Aux temps de la maison des Yuan, on se vanta d'expansion lointaine, on dit que Java et le Cambodge étaient devenus bien connus et tout proches; et cependant, à cette époque, ces nations ne rendirent pas l'hommage une seule fois. »

Mais déjà la fortune du Cambodge commençait à décliner, tandis que l'ennemi grandissait à ses côtés. L'ambassade de 1296 trouva la campagne dévastée par la récente guerre siamoise (6); les bonzes du bouddhisme « du Sud », qu'il semble bien que l'on appelait alors au Cambodge d'un nom siamois, avaient peut-être été l'avant-garde de l'invasion. C'était le premier symptôme d'une décadence qui ne s'arrêta plus. Quand, au début du XV^e siècle, Yong-lo envoya ses grandes missions d'eunuques parcourir les mers, elles visitèrent le Champa, Sumatra, le Siam; il est peu probable qu'aucune d'elles soit allée au Cambodge (7).

Les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* portent donc sur cette période critique où le Cambodge reste stationnaire: il ne gagne plus, sans trop déchoir encore. Tcheou Ta-kouan nous présente un tableau de cette civilisation à son moment de plus grande splendeur. Eunn l'auteur est chinois, et les pèlerins bouddhistes ont montré depuis longtemps avec quelle minutieuse fidélité le voyageur chinois tient son carnet de route. Sans doute tel détail prête à la critique, et il est peu probable que les Cambodgiens aient eu pour les

(1) On connaît l'ancien dicton: « Il y a au monde trois choses précieuses: les richesses de l'Empire Romain, les chevaux du Ferghana et les hommes de Chine ».

(2) Il n'y a pas de notice sur le Cambodge dans l'*Histoire des Yuan*.

(3) Cf. p. 140.

(4) Tcheou Ta-kouan n'était donc pas l'ambassadeur, comme l'a cru Rémusat; le texte est formel; cf. p. 141.

(5) Cité d'après Mayers, *Chinese Explorations*, dans *China Review*, III, 223.

(6) Cf. p. 173.

(7) Cf. Mayers *loc. laud.*, p. 223.

Chinois cette vénération que leur prête Tcheou Ta-kouan (1); mais souvent on devine la raison d'être de l'inexactitude. Si par exemple Tcheou Ta-kouan n'a pas su distinguer nettement les idoles brahmaniques des images bouddhiques (2), il se pourrait que la séparation ne fût alors pas si tranchée aux yeux des Cambodgiens eux-mêmes. Certaines omissions surprennent : il est curieux qu'il ne nomme pas la capitale, qu'il décrit en détail; serait-ce qu'il l'entendait seulement appeler *Angkor* ou *Nokor* (*nagara*) « la Ville (3) »? Et d'une façon générale, il n'est que juste de reconnaître la vérité, le sérieux de son récit; c'est une remarque des bibliographes de K'ien-long que le merveilleux y tient une place intime.

De Tcheou Ta-kouan lui-même nous ne savons rien, sinon qu'il n'occupait pas d'emploi officiel, avait pour appellation *Ts'ao-l'ing* 草庭 et était originaire de Yong-kia 永嘉 au Tchō-kiang (4): cette même ville de Yong-kia avait été au XII^e siècle, la patrie de Tcheou K'iu-fei 周去非 dont le *Ling wai tai tu*, publié en 1178 (5), nous fournit des renseignements si précieux sur les pays étrangers. Tcheou Ta-kouan était en rapport avec des gens haut placés, puisqu'il fut chargé d'accompagner l'ambassade de 1296 (6); il connaissait la *Description des barbares* (*Tchou fan tche* 諸番志) publiée au début du XIII^e siècle (7); il

(1) Cf. p. 167.

(2) Par exemple pour les statues ornant les portes de la ville (cf. p. 142); de même le nom de *Fo-t'souen* 佛村 « village du Buddha » (p. 139) peut fort bien avoir pour origine une statue brahmanique.

(3) Tchao Jou-koua nomme cette capitale (*Tchou fan tche*, I, 3, v^o), mais d'un nom bien étrange : *Lou-wou* 祿兀, prononcé au Fou-kien *Luk-wok* (Tchao Jou-koua était intendant du commerce étranger à Ts'iuan-tcheou 泉州 au commencement du XIII^e siècle). Ce nom rappelle immédiatement celui de *Lovék*, et M. Hirth, qui a traduit cette partie du *Tchou fan tche* dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich (1898, I, 487 ss.) met en effet en note : « Lovék. Les ruines de cette ancienne capitale se trouvent à environ 10 kilomètres au Nord de Oudong ». Mais il est bien certain qu'au début du XIII^e siècle la capitale était toujours à Angkor, et d'autre part, il n'y a pas trace d'une grande importance de Lovék avant le temps où, au XV^e siècle, cette ville devint, après Angkor et Babaur, la capitale du Cambodge (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 223). M. Aymonier (*Le Cambodge*, I, 226) dit expressément que la ville fut « fondée » à cette époque. Il faudra donc, croyons-nous, ou bien séparer *Lou-wou* de Lovék, ou bien, et cette dernière hypothèse nous semble la plus probable, admettre que pendant la longue tradition manuscrite qui transmet le *Tchou fan tche* du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle (il fut imprimé pour la première fois en 1783) une interpolation associa le nom de la nouvelle capitale à la mention de l'ancienne. Il faut cependant rappeler qu'une inscription d'Angkor parle du « Vrah Kamraten au çri Jaya Sinha varman, dans les forêts, conduisant les troupes de Lvo ». (Aymonier, *Qqs. notions sur les inscript. en vieux-khmér*, tirage à part, p. 85.) Mais qu'était le pays de Lvo ?

(4) Ces indications se trouvent en tête des *Mémoires* dans l'édition du *Kou kin chouo hai*.

(5) Le *Ling wai tai tu* a été incorporé au *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* 知不足齋叢書. Voir une communication à son sujet dans les *Actes du XII^e congrès des Oriental.*, Rome, 1901, in.-8, I, CXL.

(6) Cf. p. 141.

(7) Cf. p. 140.

nomme un de ses amis, un Mongol appelé Ye-sien Hai-ya 也先海牙 (1); les bibliographes de K'ien-long nous apprennent que le célèbre Wou-k'ieou Yen faisait grand cas des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (2). Nous ne connaissons de Tcheou Ta-kouan qu'une autre œuvre, le *Tcheng tchai tsa ki* 誠齋雜記, que le *Chou feou* 說郭 (3) nous a conservé d'une façon peut-être fragmentaire; c'est un recueil de miscellanées. Le livre porte le nom de Tcheou Ta-kouan, et l'attribution nous semble garantie par l'identité de deux passages du *Tcheng tchai tsa ki* et du *Tchen la fong l'ou ki* (4).

Nous connaissons l'existence de cinq textes des *Mémoires*, mais deux nous ont été inaccessibles; ce sont ceux incorporés au *Kou kin yi che* 古今逸史 et au *Li tai siao che* 歷代小史 (de Li che 李栻, des Ming) (5). Les trois textes dont nous nous sommes servi sont :

1^o Le texte du *Kou kin chou hai* 古今說海 (A). Le *Kou kin chou hai* a été compilé sous les Ming. Nous n'avons pas eu à notre disposition l'édition originale, mais une réimpression de 1821.

2^o Le texte du *Chou feou*, sect. 62 (B). Le *Chou feou* n'existe plus tel que T'ao Tsong-yi 陶宗儀 l'avait compilé au XIV^e siècle. Nous nous servons de l'édition refondue par T'ao Ting 陶璜 en 1647 (6).

3^o Le texte du *T'ou chou tsi tch'eng* 圖書集成 (C). Cette collection gigantesque a paru sous la dynastie actuelle. L'édition princeps, sur cuivre, est rarissime. L'École Française d'Extrême-Orient en possède un exemplaire. Il a été fait dans la seconde moitié du XIX^e siècle deux réimpressions du *T'ou chou tsi tch'eng*; l'une, en grand format, reproduit presque exactement la première édition, mais les marges sont un peu plus grandes; nous en avons eu à Péking entre les mains un exemplaire incomplet (7); l'autre, en petit format, éditée à Changhai, est aujourd'hui bien connue des sinologues. La Bibliothèque Nationale n'a pas de *T'ou chou tsi tch'eng* complet, mais elle possède la section relative aux pays étrangers, ou *Pien yi lien* 邊裔典; dans cette section Rémusat découvrit le texte des *Mémoires* que sa traduction fit connaître dès 1819 (8);

(1) Cf. p. 158.

(2) Cf. p. 136.

(3) Sur le *Chou feou*, cf. Wylie, *Notes*, p. 136. Le *Tcheng tchai tsa ki* se trouve à la section 31.

(4) Cf. p. 144 et p. 176.

(5) Voir la table de ces deux *ts'ong chou* dans le *Houei k'o chou mou* 會刻書目.

(6) Cf. Wylie, *Notes on chinese literature*, p. 136.

(7) De cette édition, l'École d'Extrême-Orient ne possède que quelques volumes du *Pien yi lien*.

(8) La traduction de Rémusat parut la même année séparément chez Dondey-Dupré et au tome III des *Nouvelles annales des voyages*, d'Eyriès et Maltebrun. Elle était intitulée : *Description du royaume de Cambodge, par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du XIII^e siècle, etc.*, et était accompagnée d'une carte. La carte fut supprimée, quand les *Mémoires* furent réimprimés en 1829 dans les *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. I, p. 100-152.

le texte chinois, tel qu'il se trouve dans le *Pien yi tien*, a été reproduit dans la *Chrestomathie chinoise* publiée en 1833 pour la Société asiatique par Klaproth.

Les trois textes que nous avons marqués A, B, C, sont loin d'avoir une valeur égale. Celui qu'a connu Rémusat (C) est le pire des trois. En effet il n'est rien dans B qui ne soit dans A, mais la réciproque n'est pas vraie ; enfin C a les mêmes lacunes que B, plus quelques-unes qui lui sont propres. Nous sommes ainsi déjà tenté d'établir un rapport de filiation de A à B et de B à C. Une circonstance curieuse nous y décide. Le texte C présente, au paragraphe de la « langue », une évidente solution de continuité, qui avait déjà frappé Rémusat (1) ; cependant l'éditeur chinois ne paraît pas y avoir pris garde, car aucune note ne la signale, aucun indice typographique ne laisse soupçonner une altération du texte. B est ici identique à C, mais avec A il n'en va plus de même, et on constate que B et C offrent ici une lacune qui correspond exactement à une page double, recto et verso, de A. La conclusion semble donc bien être que B et C dérivent de A. Mais A est de 1821 ? Sans doute ; mais les réimpressions chinoises reproduisent fréquemment jusqu'à la disposition typographique de l'original ; il est donc infiniment probable que toutes les pages de l'édition de 1821 commencent et finissent par les mêmes caractères que les pages de l'édition des Ming, et, vu la disposition régulière des caractères, c'est une garantie qu'il n'en est pas sauté. Le seul changement consiste ici dans l'addition en tête de chaque œuvre de la notice bibliographique rédigée sous K'ien-long. Toutefois cette considération que nous n'avons pas l'édition originale pourrait redonner une certaine valeur à B et à C, qui ne tiennent plus à A par une véritable filiation. Pour C il n'en est rien, car ses nombreuses lacunes ou suppressions correspondent presque toujours à des angles de pages de B ou à des endroits où la gravure de B est défectueuse, et nous croyons bien que c'est à B ou à un dérivé de B que les compilateurs de C ont emprunté leur texte (2). Quant à B, sa comparaison minutieuse à A ne nous a fourni qu'en un cas une leçon que nous croyons meilleure, *kan* 干 au lieu de *ts'ien* 干 (3).

Une nouvelle traduction des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* nous a paru justifiée par le pas de géant qu'a fait depuis cinquante ans l'étude de l'Indo-Chine. Il serait désirable que tous les textes chinois relatifs à ces pays

Nous ne connaissons pas d'autre traduction que celle de Rémusat ; c'est par erreur que la *Bibliotheca Sinica*, col. 1262, indique comme une réimpression des *Mémoires* le chapitre sur le Cambodge de l'*Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, II, 476-488 ; là comme ailleurs, le travail du marquis d'Hervey de Saint-Denys est une traduction pure et simple de Ma Touan-lin.

(1) Cf. p. 157.

(2) Cette observation a une portée plus générale, en ce qu'elle montre que même les éditeurs de ce *T'ou chou ts'i tch'eng* tant vanté n'ont pas toujours exercé une critique bien sagace dans le choix de leurs matériaux.

(3) Cf. p. 139.

sans annales anciennes fussent groupés, traduits et commentés d'une façon systématique ; ce seraient autant de nouveaux points de repère pour situer dans le temps et l'espace les données mouvantes de la tradition indigène. C'est une contribution à cette œuvre d'ensemble que nous apportons aujourd'hui, c'est notre pierre à l'édifice. Nous avons conscience des faiblesses de notre travail : bien souvent la difficulté s'est jouée de notre investigation. Du moins avons-nous signalé ce qui nous paraissait obscur ; nous souhaitons que d'autres mieux préparés viennent rectifier ou confirmer nos conclusions. Nous adressons ici tous nos remerciements au Directeur de l'École, M. Finot, qui nous a poussé à entreprendre ce travail, et a bien voulu, ainsi que M. Aymonier, l'enrichir de ses notes. Ce nous est un honneur et une heureuse fortune de débiter dans la science sous les auspices de tels maîtres. Nous devons aussi plusieurs renseignements à notre camarade M. Cabaton (1).

P. PELLLOT.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DU CATALOGUE IMPÉRIAL DE K'ÏEN-LONG

Mémoires sur les coutumes du Cambodge, un chapitre. — C'est l'œuvre de Tchou Ta-kouan 周達觀 de la dynastie des Yuan, natif de Wer-tcheou 温州. Le Cambodge était autrefois un petit royaume des mers du sud dépendant du Fou-nan 扶南. Il grandit peu à peu et apparaît pour la première fois dans le *Livre des Souei* 隋書 parmi les notices des royaumes étrangers. Les *Histoires des Tang* et des *Song* le mentionnent toutes deux ; mais le tribut n'arrivait pas régulièrement ; aussi les renseignements sur les coutumes, les produits du pays sont-ils souvent clairsemés et incomplets. La 1^{re} année *yuantcheng* 元貞 de l'Empereur Tch'eng-tsong 成宗 des Yuan (année cyclique 乙未) (1295), il fut envoyé un ambassadeur pour notifier à ce pays les ordres impériaux. Tchou Ta-kouan l'accompagnait. La 1^{re} année (丁酉) de la période *ta-tô* 大德 (1297) il revint. Pendant ces trois années, il s'initia complètement aux coutumes du pays, et c'est de ce qu'il a vu et entendu qu'il a composé son livre, en 40 paragraphes. Son texte est précieux et raisonnable ; dans le seul paragraphe 36, où il rapporte le châtement surnaturel d'une offense aux cinq relations, il n'en demande pas l'explication aux lois constantes du ciel, mais en reporte l'honneur sur le Buddha : c'est que cet acte était vraiment horrible. L'*Histoire des Yuan* n'a pas de notice sur le Cambodge ; quand on a lu les *Mémoires* d'un bout à l'autre, on peut suppléer à ce défaut. Aussi doit-on conserver avec soin et réviser les livres de ceux qui renseignent sur les peuples vassaux.

(1) Les notes de MM. Finot, Aymonier et Cabaton sont respectivement suivies de L. F., E. A. et A.C.

Quand le livre fut achevé, Tcheou Ta-kouan le fit parvenir à Wou-k'ieou Yen 吾邱衍⁽¹⁾. Wou-k'ieou Yen fit à ce sujet quelques vers très admiratifs. Voir le *Tchou sou chan fang che tsi* 竹素山房詩集 de Wou-k'ieou Yen, où il rend hommage au talent d'écrivain de Tcheou Ta-kouan.

(1) Sur *Wou-k'ieou Yen*, cf. Wylie, *Notes*,... p. 34, 112; nous n'avons pas eu à notre disposition la collection de ses poésies.

MÉMOIRES SUR LES COUTUMES DU CAMBODGE

Auteur : Tcheou Ta-kouan 周達觀 de la dynastie des Yuan, appellation Ts'ao-t'ing 草庭 ; c'était un homme sans emploi officiel, originaire de Yong-kia 永嘉 (1).

GÉNÉRALITÉS. — Le Tchen la 真臘 est aussi appelé Tchan-la 占臘⁽²⁾. Le nom indigène est Kan-po-tche 甘字智. La dynastie actuelle, se basant sur les livres religieux *si-fan* 西番⁽³⁾, appelle ce pays Kan-p'ou-tche 激浦只, qui est phonétiquement proche de Kan-po-tche. En s'embarquant à Wen-tcheou 温州⁽⁴⁾, et en allant dans la direction *ting-wei* 丁未⁽⁵⁾, on passe les ports qui se trouvent sur les côtes du Tonkin et du Kouang-tong, on traverse

(1) Cf. Playfair, *The Cities and Towns of China*, n° 8955 : Hien, formant la ville pré-fectorale de Wen-tcheou 温州 (Tchō-kiang), Lat. 28° 01' ; Long. (E. Greenwich) 120° 31'.

(2) Tchen la 真臘, parfois Tchen la 真臘, est l'orthographe usuelle. Tchan la 占臘 est aussi mentionné par le *Song-che* (k. 489, notice du Tchen la ; l'*Histoire des Song* [960-1279] n'a été rédigée qu'au XIV^e siècle), Selon le *Ming-che* (*Histoire des Ming* [1368-1643], rédigée au XVIII^e siècle, k. 324, notice du Tchen-la), le Cambodge aurait pris le nom de Tchan-la 占臘 lors de la conquête du Champa (Tchan-tch'eng 占城) en 1199, et n'aurait repris que sous les Yuan le nom de Tchen-la. Les *Mémoires sur l'Annam* (début du XIV^e) écrivent encore Tchan-la (trad. Sainson, p. 96). Cf. *Introduction*, p. 124.

(3) *Si-fan* désigne en général les Tibétains. Par livres religieux *si-fan* il faut évidemment entendre les textes en langue sanscrite. Nous ne savons à quels textes Tcheou Ta-kouan fait allusion ici. Taranātha (trad. Schiefner, p. 262) écrit *Kamboja*. Nous ne connaissons dans les textes du bouddhisme chinois que des mentions du *Kamboja* du N.-O. de l'Inde, écrit *Kan p'o* 甘菩 dans la traduction de l'*Avatamsakasūtra* faite en 399-421 par Buddhahadra (*Tripit. japon.* 天. VIII. 46), et *Kan-p'o-tche* 甘菩遮 dans la traduction de Çikṣānanda, 695-699 (*Tripit. japon.* 天. III. 22 v°). Le *Yi tsie king yin yi*, commentant le 45^e chapitre de la 2^e traduction (*ch.* 22., p. 17 v°) déclare ne pas connaître le sens de *Kan-p'o-tche*. Le commentaire de l'*Avatamsakasūtra*, composé par Tch eng-kouan 澄觀 (+ entre 806 et 820 ; *Tripit. japon.* 28, IV, 8v°), explique *Kan-p'o-tche* par *Kan-p'ou* 紺浦 (*Kambhu*), nom d'un fruit rouge et blanc, rond, rayé de trois lignes transversales : le visage des femmes du *Kamboja* ressemble à ce fruit ; d'où le nom du royaume. Le *Tong si yang k'ao* 東西洋考 (1618) (k. 3, p. 8, *ch.* du *Tong-pou-tch'ui* 東埔羨, Cambodge), et le *Ming che* (*loc. laud.*) signalent, à côté de *Kan-p'o-tche* 甘字智, la fausse orthographe *Kan-p'o-tche* 甘破蔗. C'est aussi le mot *Kam buja* ou *Kamruja* qu'il faut sans doute rétablir pour *Kan-wou-tchō* 甘武者 et *Kan-p'o-tchō* 甘菩者 qui entrent dans le nom des rois du Cambodge cités par le *Ming che* (*loc. laud.*) sous les années 1379 et 1387. Pour l'histoire même du nom, cf. *Introduction*.

(4) Wen-tcheou est une préfecture du Tchō-kiang. Selon Playfair (*loc. laud.*) : Lat. 28° 01' N. ; Long. 120° 31' E.

(5) Sur cette habitude de désigner les points cardinaux par les caractères du cycle, cf. J. Klapproth, *Lettre à M. le Baron A. de Humboldt sur l'invention de la Boussole*, Paris, 1834, in-8. Rémusat avait interprété *ting-wei* par Sud-quart-Sud-Ouest ; l'examen d'une boussole chinoise indique qu'il faut comprendre Sud-Sud-Ouest.

L'AGRICULTURE. — En général, on fait en ce pays de trois à quatre récoltes par an. Toute l'année ressemble à nos cinquième et sixième mois. On n'y connaît ni gelée blanche ni neige. La moitié de l'année il pleut; la moitié de l'année, il ne pleut pas du tout. Du quatrième au neuvième mois, il pleut tous les jours dans l'après-midi. Les eaux du Grand Lac s'élèvent à sept et huit *tchang*. Les grands arbres sont noyés; à peine leur cime dépasse. Ceux qui habitent au bord de l'eau se retirent dans la montagne. Du dixième au troisième mois il ne tombe pas une goutte d'eau. Le Grand Lac n'est alors accessible qu'aux petites barques; aux endroits profonds, il n'a guère que trois à cinq pieds. Les gens redescendent alors. Les cultivateurs calculent le moment où le riz est mûr, le temps de la crue, la limite qu'elle atteindra, et, suivant la terre qu'ils ont, ils ensemencent. Pour labourer, ils n'emploient pas de bœufs.

incinérés (et ce dut être le cas pour Ang-Duong); après quoi tout ossement ayant encore quelque consistance est, s'il s'agit du souverain, recueilli dans une urne en or; les cendres et les résidus de toute espèce provenant du bûcher sont portés processionnellement au bord du fleuve et jetés dans l'eau. (Cf. Moura, *loc. laud.*)

Ces coutumes n'étaient pas particulières au Cambodge; on les retrouve dans toute l'Indo-Chine et l'Insulinde. Au Tche-t'ou 赤土, on érigeait le bûcher au beau milieu du fleuve; à un moment donné, tout s'écroulait dans l'eau (Hervey de St-Denys, *Ethnogr.*, II, 470); au Lin-yi 林邑 (Champa), après la crémation, les restes du roi étaient jetés à la mer dans un vase d'or, ceux des grands officiers à l'embouchure du fleuve dans un vase d'argent, ceux des particuliers en simple eau courante dans un vase de terre (*id.*, 424). Au Touen-Souen 頓遜, on n'attendait même pas que les malades fussent morts pour les abandonner à la voracité de grands oiseaux « semblables à l'oie » (*id.*, p. 446, et *San ts'ai t'ou houei*, reprod. *Pien yi tien*, k. 99, ch. du Touen-souen, p. 3). A Java, selon les eunuques du XV^e s., « il y avait trois modes de funérailles : incinérer, jeter au fleuve, abandonner aux chiens »; c'est presque mot pour mot ce que dit Raffles (*History of Java*, I, 364), « par le feu, *obong*; par l'eau, *irung*; par l'exposition, *setra* ». A Siam, le *Ying yai cheng lan* (XV^e s.; cité *Pien yi tien*, k. 101, ch. du Siam, p. 7^{vo}) et le *Ming wai che* 明外史 (*loc. laud.*, p. 23) mentionnent l'abandon des pauvres à des « oiseaux de couleur d'or ». Ribadeneyra (*Historia de las Islas de l'archipelago*, Barcelona, 1601, p. 182) remarquait avec horreur qu'à Siam les gens croyaient faire acte de piété en jetant leurs défunts au fleuve, où les crocodiles et les alligators les mangeaient, ou en les abandonnant près des temples, où les oiseaux de proie les dévoraient. De La Loubère (*Description du Royaume de Siam*, éd. 1714, Amsterd. I, 378) attribuait cette coutume à la pauvreté : « ceux qui n'ont pas même de quoi payer les talapains, croient faire assez d'honneur à leurs parents morts, de les exposer à la campagne en lieu éminent, ou sur un échaffaut où les vautours et les corneilles les dévorent ».

Ainsi l'enterrement proprement dit est le moins fréquent des modes de sépulture en ces pays pénétrés de civilisation hindoue. Mais c'est au contraire l'usage dominant en Chine. Comment se fait-il donc que ce soit précisément des descendants de Chinois qui, selon Tcheou Ta-kouan, pratiquent au Cambodge la crémation? Ne semblerait-il pas que si Tcheou Ta-kouan mentionne si longuement l'exposition des morts, passe au contraire si vite sur les incinérations dont il fut certainement témoin, et les attribue à des descendants de compatriotes, c'est que le premier mode était nouveau pour lui, tandis que le second lui était tout à fait familier? M. De Groot (*Religious system of China*, III, pp. 1391-1417) a étudié avec sa grande autorité l'histoire de l'incinération en Chine. D'origine essentiellement buddhique, et contraire aux principes fondamentaux de la religion chinoise, l'incinération fut fréquemment pratiquée en Chine sous la dynastie mongole (1260-1368), mais encore, selon M. De Groot,

Leurs charrues, faucilles et houes sont de même genre que les nôtres, mais d'une construction différente. Ils ont aussi des champs naturels où la récolte vient sans semailles. Quand l'eau monte jusqu'à un *tchang*, le riz aussi croît d'autant ; je pense que c'est là une espèce spéciale ⁽¹⁾.

Pour fumer leurs terres et cultiver les légumes, ils ne font pas usage de fumier animal ; ils le dédaignent comme impur. Les Chinois qui habitent là-bas ne leur en parlent pas, et je crois qu'ils regarderaient comme vils les procédés de fumure des Chinois. Par deux ou trois familles ils creusent une fosse qu'ils recouvrent d'herbe ; quand elle est pleine, ils la comblent et en creusent une autre ailleurs. Après être allés aux lieux, ils se rendent à l'étang pour se laver avec la main gauche ; car la droite est réservée pour prendre la nourriture ⁽²⁾. Quand ils voient des Chinois qui se servent de papier ⁽³⁾, ils se moquent d'eux et leur ferment les portes. Il y a aussi des femmes qui urinent debout ⁽⁴⁾ ; c'est ridicule.

CONFIGURATION PHYSIQUE. — Après l'entrée de Tchen-p'ou, ce sont de tous côtés les épais fourrés de la forêt basse ; les larges estuaires du grand fleuve s'étendent sur des centaines de *li* ; partout les ombrages profonds, les couverts luxuriants des vieux arbres et des longs rotins. Les cris des animaux s'y mêlent.

sans avoir jamais été acceptée par la masse du peuple. « De telles méthodes, entraînant, comme elles le font, la destruction rapide du corps, n'ont jamais pris dans l'Empire la situation de coutumes établies » (*loc. laud.*, p. 1384). La thèse ne comporterait-elle pas quelques restrictions ? S'il est un trait des coutumes chinoises qui ait tout spécialement frappé Marco Polo, c'est bien la crémation. Les gens sont idolâtres, se servent de papier-monnaie et brûlent leurs morts, voilà les trois caractéristiques qui reviennent dans la description de presque toutes les provinces de l'Empire. Sans doute, Marco Polo, habitué à nos enterrements d'Europe, devait surtout remarquer en Chine ce qui heurtait ses idées habituelles ; il n'en reste pas moins qu'il n'eût pas signalé avec cette constance la coutume de l'incinération si elle n'eût été alors fréquente en Chine au point d'y être peut-être dominante. Tel dut au moins être le cas pour certaines provinces. M. De Groot a remarqué qu'au Tchö-kiang et au Kiang-si, l'habitude de la crémation semblait avoir poussé quelques racines profondes. Au Tchö-kiang notamment, en dépit de toute une campagne de la classe mandarinale, les cercueils sont souvent « laissés en champ ouvert », puis brûlés avec le cadavre qu'ils renferment. Et comme Van Braam Houckgeest, passant par le pays en 1795, en demandait la cause, on lui répondit par cette même raison qui s'oppose aux enterrements dans une partie du Cambodge, que les terres étaient « si basses, qu'on ne pouvait pas inhumer les corps parce qu'ils seraient dans l'eau ». (Cf. De Groot, *loc. laud.*, pp. 1397, 1409, 1414, 1416.) Or Tcheou Ta-kouan est précisément du Tchö-kiang, et ce nous est une confirmation des renseignements de M. De Groot, qu'il ait ainsi supposé descendants de Chinois tous les Cambodgiens célébrant les mêmes rites funéraires que ceux usités dans son pays natal.

(1) « Le riz aquatique est bien noté ; en effet sa tête surnage constamment, quelle que soit la rapidité et la hauteur de la crue. » (E. A.)

(2) Cette distinction de la main droite pure, de la main gauche impure est notée par les Chinois dans tout ce groupe de pays hindouisés en Indo-Chine et en Insulinde.

(3) Les voyageurs arabes du IX^e siècle s'en étonnaient déjà. (Cf. Reinaud, *Relation*, I, 23, 56.)

(4) C'est en Chine l'usage pour les hommes ; les Arabes, qui s'accroupissent, prêtaient à ce sujet aux Chinois une habitude assez bizarre chez les grands. (Cf. Reinaud, *Relation*, I, 118).

A mi-route dans le fleuve, on voit pour la première fois la plaine immense, sans un pouce de bois. Aussi loin qu'on regarde, ce ne sont qu'abondantes céréales. Les buffles sauvages s'y rassemblent par centaines et par milliers. Ce sont ensuite des lignes de bambous s'étendant sur des centaines de *li*. Les tiges de ces bambous ont des épines, et le goût de leurs pousses est très amer. Aux quatre points de l'horizon il y a de hautes montagnes (1).

PRODUCTIONS. — Dans les montagnes, il y a beaucoup de bois étranges. Là où il n'y a pas de bois, les rhinocéros et les éléphants s'assemblent et vivent. Les oiseaux rares, les animaux curieux sont innombrables. Les plus précieuses productions sont les plumes de martin-pêcheur (2), l'ivoire, la corne de rhinocéros (3), la cire d'abeille; plus ordinaires sont le *kiang tchen* 降眞 (4), le cardamome, le *houa-houang* 薑黃 (5), le *tseu-keng* 紫梗 (6). l'huile de *ta-fong-tseu* 大風子油 (7).

Le martin-pêcheur est assez difficile à prendre. Dans les forêts épaisses il y a des étangs, et dans les étangs des poissons. Le martin-pêcheur sort du bois pour prendre des poissons. Caché sous des feuilles, le Cambodgien se tapit au bord de l'eau. Il a dans une cage une femelle pour attirer le mâle, et à la main un petit filet. Il attend que l'oiseau vienne, et il le prend sous le filet. Certains jours il en prend trois ou cinq, parfois pas un de toute la journée.

Ce sont les montagnards qui recueillent l'ivoire. On a deux défenses par éléphant mort. On disait jadis que l'éléphant perdait annuellement ses défenses; cela n'est pas. L'ivoire provenant d'un animal tué à l'épieu est le meilleur. Vient ensuite celui que l'on trouve peu après que la bête est morte de mort naturelle. Le moins estimé est celui qu'on trouve dans la montagne bien des années après.

(1) « A part la dernière phrase, qui paraît se rapporter à d'autres parties du Cambodge, tout ce paragraphe décrit bien le delta du Grand-Fleuve, la Cochinchine française actuelle. » (E. A.)

(2) On connaît ces bijoux si chatoyants, aux reflets d'émaux, que l'on fabrique à Canton en collant sur métal des plumes minuscules de martins pêcheurs.

(3) La corne de rhinocéros entre dans la composition de certaines médecines; les voyageurs arabes notent qu'on en fabriquait en Chine des ceintures atteignant un prix fabuleux. (Heinaud, *Relation*, I, 29, 34, 36.)

(4) *Myristica iners*. (Cf. Smith, *Contribut. towards the Materia Medica...*, Changhai, 1871, in-8°, p. 128; Schlegel, *Toung pao*, II, II, 127.)

(5) Le *houa-houang* nous est inconnu. La description qui en est donnée plus loin ne permet guère d'accepter la leçon du *Pien yi tien* et de Rémusat: *kiang-houang* 薑黃, « turmeric », racines séchées du *Curcuma longa* (Smith, *s. v. turmeric*). Mais on peut songer à la gomme gutte, *teng-houang* 藤黃 qui est un des produits souvent cités par les Chinois à propos du Cambodge, et dont le nom anglais, *gamboge*, est identique au nom même du pays. (Vale, *Hobson-Jobson*, *s. v. Cambodia*).

(6) *Tseu-keng* est le nom d'une laque de qualité inférieure, produite par une *Erythrina* (légumineuse) (Smith, *Materia Medica.*, p. 107).

(7) L'huile *ta-fong-tseu* est l'huile des « graines de Lucrabau » (*Gynocadia odorata*), (Smith, *s. v. Lucrabau seeds*).

La cire d'abeille se trouve dans les arbres pourris des villages. Elle est produite par des insectes ailés au corselet fin comme celui des fourmis. Les Cambodgiens la leur prennent. Chaque bateau peut en recevoir de deux à trois mille gâteaux ; un gros gâteau pèse de 30 à 40 livres ; un petit, pas moins de 18 à 19 livres.

La corne de rhinocéros blanche et veinée est la plus estimée ; la qualité inférieure est noire.

Le *kiang-tchen* vient dans les forêts profondes : Les barbares se donnent beaucoup de mal pour le couper ; c'est le cœur d'un arbre, et autour il y a jusqu'à huit et neuf pouces d'aubier ; les petits arbres en ont au moins quatre à cinq pouces.

Le cardamome est cultivé dans la montagne par les sauvages.

Le *houa-houang* est la résine d'un arbre. Les Cambodgiens incisent l'arbre un an à l'avance. Ils laissent suinter la résine et ne la recueillent que l'année suivante.

Le *tseu-keng* vient dans les branches des arbres. Il ressemble au *sang-ki-cheng* 桑寄生⁽¹⁾. Il est difficile à se procurer.

L'huile *ta-fong-tseu* provient de la graine d'un grand arbre. Le fruit ressemble à un coco, et contient des dizaines de graines.

Le poivre se trouve aussi parfois. Il pousse autour des rotins et s'enlace comme l'herbe verte 綠草子. Celui qui est vert-bleu est le plus amer.

COMMERCE. — Dans ce pays ce sont les femmes qui s'entendent au commerce. Aussi un Chinois qui en arrivant là-bas prend femme profite-t-il en plus de ses aptitudes commerciales. Ils n'ont pas de boutiques permanentes, mais se servent d'une espèce de natte qu'ils étalent par terre. Chacun a sa place. J'ai entendu dire qu'on payait au mandarin la location de la place. Dans les petites transactions, on paie en riz, céréales, objets chinois ; vient ensuite le drap ; dans les grandes affaires, on se sert d'or et d'argent.

D'une façon générale, les gens de ce pays sont extrêmement simples. Quand ils voient un Chinois, ils lui témoignent une crainte respectueuse et l'appellent Fo (Buddha). Dès qu'ils l'aperçoivent, ils se jettent à terre et se prosternent. Depuis quelque temps certains trompent les Chinois et leur font tort. Cela tient au grand nombre de ceux qui y sont allés.

LES MARCHANDISES CHINOISES QU'ON DÉSIRE AU CAMBODGE. — Ce pays ne produit, je crois, ni or ni argent ; ce qu'on estime le plus est l'or et l'argent chinois, et ensuite les soieries bigarrées légères à double fil. Après ces produits viennent

(1) Le *sang-ki-cheng*, ou *sang-chang-ki-cheng* 桑上寄生 est, comme son nom l'indique, un parasite du mûrier. (Cf. Smith., *loc. laud.*, s. v. *mulberry-epiphyte*.)

l'étain de Tchen-tcheou 眞州⁽¹⁾, les plateaux en laque de Wen-tcheou⁽²⁾, les porcelaines bleues de Ts'iuan-tcheou 泉州⁽³⁾, le mercure, le vermillon, le papier, le soufre, le salpêtre, le santal, la racine d'iris⁽⁴⁾, le musc, la toile de chanvre, la toile de *houang-ts'ao* 黄草, les parapluies, les marmites de fer, les plateaux de cuivre, les *chouei-tchou*⁽⁵⁾, l'huile d'aleuries, les cribles, les peignes de bois, les aiguilles. Encore plus communes sont les nattes de Ming-tcheou⁽⁶⁾. Ce qu'ils désirent surtout se procurer, ce sont des fèves et du blé ; mais l'exportation en est prohibée⁽⁷⁾.

PLANTES. — Seuls le grenadier, la canne à sucre, les fleurs et racines de lotus, le taro, la pêche, la banane et le *hiong* 芎⁽⁸⁾ leur sont communs avec la Chine. Le *letchi* et l'orange sont de même forme, mais acides. Toutes les autres plantes ne se voient jamais en Chine. Les espèces d'arbres sont nombreuses, les fleurs encore plus abondantes, ayant le parfum et la beauté. Les fleurs aquatiques sont de mille espèces, mais j'ignore leurs noms. Quant aux pêcheurs⁽⁹⁾, pruniers communs, abricotiers, pruniers *mume*, pins, cyprès, sapins, genévriers, poiriers, jujubiers, peupliers, saules, cannelliers, orchidées, chrysanthèmes, ils n'en ont pas. Au premier de l'an (chinois), il y a déjà en ce pays des fleurs de lotus.

OISEAUX. — Parmi leurs oiseaux, le paon, le martin-pêcheur, le perroquet sont inconnus en Chine. Les autres, comme le faucon, le corbeau, l'aigrette, le moineau, le cormoran, la cigogne, la grue, le canard sauvage, le serin, nous les

(1) Tchen-tcheou était sous les Song le nom du district de Yi-tcheng 儀徵 de la préfecture de Yang-tcheou 揚州 au Kiang-sou (Playfair, *Cities and towns of China*, n° 8541).

(2) Sur Wen-tcheou, cf. p. 137.

(3) Ts'iuan-tcheou, célèbre au moyen âge sous le nom de *Zaytoun*, se trouve au Fou-kien, par 24° 56' de Lat. N. et 118° 51' de Long. E. de Greenwich. (Playfair. *loc. laud.*, n° 1499.)

(4) *Po-tche* 白芷, *Iris florentina* (Smith, *Materia medica*, s. r.).

(5) 水珠, m.-à-m. « perles d'eau » ; nous ne savons pas de quelles perles il s'agit. Le *Pien yi tien* écrit 木珠 *mou-tchou*, qui doit être dû à une pure confusion graphique (水 et 木).

(6) Cf. p. 141.

(7) Les Chinois se sont toujours opposés aux exportations de céréales. Mentionnons, *ex. gr.*, que le traité conclu le 13 septembre 1871 entre la Chine et le Japon (reproduit par Cordier. *Hist. des relat.*, I, 401) stipule l'interdiction générale d'exporter le riz (art. XXI), et l'interdiction d'exporter de Poug-chau et de Nieou-tchouang des tourteaux de haricots (art. XXII).

(8) Le *hiong* est une plante médicinale employée en décoction pour purifier le sang. (Giles, *Dictionary*, n° 4698).

(9) Il y a donc évidemment quelque erreur dans la première phrase de ce paragraphe, où il est dit que la pêche se trouve au Cambodge. Mais nous n'avons aucune raison de proposer une autre leçon.

avons tous. Il leur manque la pie, l'oie sauvage, le loriot, le *tou yu* 杜宇 (1), l'hirondelle, le pigeon.

ANIMAUX. — Comme animaux, ils ont le rhinocéros, l'éléphant, le bœuf sauvage et le « cheval de montagne » 山馬, qui ne se trouvent pas en Chine. Il y a en grande abondance des tigres, panthères, ours, sangliers, cerfs, daims, chevrotins, gibbons, renards ; il n'y a que peu de lions (2), de *sing-sing* 猩猩 (3) et de chameaux (4). Il est inutile de nommer les poules, canards, bœufs, chevaux, pores, moutons. Les chevaux sont très petits. Les bœufs abondent. Les gens montent sur les bœufs vivants, mais morts ils ne les mangent ni ne les écorchent. Ils attendent qu'ils pourrissent, pour cette raison que ces animaux ont dépensé leurs forces au service de l'homme. Ils ne font que les atteler aux charrettes. Jadis il n'y avait pas d'oies ; depuis peu ils ont cette espèce, grâce à des marins qui l'ont apportée de Chine. Ils ont des rats gros comme des chats, et aussi une espèce de rats dont la tête ressemble absolument à celle d'un tout jeune chien.

PLANTES POTAGÈRES. — Comme plantes potagères, ils ont les oignons, la moutarde, le poireau, l'aubergine, la pastèque, la citrouille, le *wang-koua* 王瓜 (5), le *hien-ts'ai* 莧菜 (6) ; ils n'ont ni rave, ni laitue, ni chicorée, ni épinards. Ils ont des courges dès le premier mois de l'année. Les plants de courge durent plusieurs années. L'arbre à coton arrive à dépasser en hauteur les maisons. Il dure plus de dix ans. Il y a beaucoup de légumes dont j'ignore le nom ; il y a aussi beaucoup de plantes comestibles aquatiques.

POISSONS ET REPTILES. — Parmi les poissons et tortues, c'est la carpe noire qui est en plus grande abondance. Très abondants aussi sont les carpes bâtarde, le *ts'ao-yu* 草魚. Il y a des « poissons crachants » (*l'ou-pou-yu* 吐哺魚) (7) ;

(1) Nous ne savons quel oiseau est exactement le *tou-yu*. Ce nom est porté dans l'histoire légendaire de la Chine par un descendant de l'Empereur Jaune qui vivait sous les Tcheou et fut métamorphosé en engoulevent. (Cf. Giles, *Biograph. Diction.*, n° 2071.)

(2) Le lion a tout à fait disparu, et on voit par un passage de la p. 177 qu'une peau de lion était alors un objet royal.

(3) Le *sing-sing* est un animal de l'Indo-Chine, une sorte de grand singe auquel les Chinois attribuaient des pouvoirs merveilleux, et qui dévorait les hommes. On ne sait quel animal a donné naissance à ces légendes. Voir une note à son sujet dans les *Mémoires sur l'Annam* (trad. Sainson, p. 540).

(4) Il n'y a pas de chameaux au Cambodge. M. Schlegel, à propos d'un passage de l'*Histoire des Tang* où il était question de chameaux (橐駝) à Sumatra, et qui étaient employés au labour, a déjà proposé d'y voir le bœuf à bosse, le zébu (*T'oung-pao*, II, II, 178-179).

(5) *Thladanthia dubia* (Giles. s. r. 瓜).

(6) *Chenopodium rubrum* (Smith, *Materia Medica*, p. 59).

(7) Le « poisson qui crache » est sans doute un de ces dauphins d'eau douce (*Planistidae*) qui habitent les fleuves des pays chauds. Ils laissent souvent échapper par leurs événements de l'air

les gros pèsent au moins deux livres. Nombre de poissons existent dont j'ignore le nom. Tous ces poissons se trouvent dans le Grand-Lac ; mais il y a aussi nombre de poissons de mer de toutes espèces, des anguilles, des congres. Les Cambodgiens ne mangent pas les grenouilles ; aussi à la nuit pullulent-elles sur les routes. Tortues et iguanes sont gros comme un *ho-tch'ou* 合芋, même les tortues à *lieou-tsang* 六藏 se mangent (1). Les crevettes de Tch'an-an pèsent une livre et plus. Les pattes de tortues de Tchen-p'ou ont jusqu'à huit et neuf pouces. Il y a des crocodiles gros comme des navires, qui ont quatre pattes et ressemblent tout à fait au dragon, mais n'ont pas de cornes ; leur ventre est très croustillant. Dans le Grand Lac on peut recueillir bivalves et céphalopodes. On ne voit pas de crabes. Je pense qu'il y en a, mais que les gens ne les mangent pas.

LIQUEURS FERMENTÉES. — Ils ont quatre sortes de vins. Le premier est appelé par les Chinois *vin de miel* (*mi-l'ang-tsieou* 密糖酒) ; ils emploient un ferment et composent ce vin d'une moitié de miel et d'une moitié d'eau. Le second est nommé par les Cambodgiens *p'eng-ya-sseu* 朋牙四 ; ils le font avec les feuilles d'un arbre. *P'eng-ya-sseu* est le nom des feuilles d'un arbre. Le troisième est fait de riz cru ou de restes de riz cuit ; ils l'appellent *pao-leng-kio* 包稜角. *Pao-leng-kio*, c'est le riz (2). La dernière espèce est le vin de sucre, *l'ang-kien-tsieou* 糖鑑酒 ; on le fait avec du sucre de canne. De plus, quand on pénètre dans le fleuve et qu'on suit la rivière, on a du vin de suc de *kiao* 茭漿酒 (3). Il y a une sorte de *kiao* qui pousse au bord de l'eau. On peut en faire fermenter le suc.

SEL, VINAIGRE, SOY, FERMENT. — Au Cambodge, il n'y a pas d'entraves à la préparation du sel. A Tchen-p'ou, Pa-kien 已澗 (4) et autres lieux du bord de la mer, on l'évapore par cuisson. Dans les montagnes il y a aussi un minéral dont la saveur l'emporte sur celle du sel ; on le peut tailler et en faire des objets.

chargé de vapeur d'eau, ou chassent par ces événements ou la bouche l'eau qu'ils avalent en se jouant à la surface de l'eau. L'Iraouaddy possède un dauphin, l'*Orcella fluminalis*, qu'on rencontre peut-être aussi dans le Mékong. » (A. C.)

(1) Nous ne comprenons pas plus *ho-tch'ou* que *lieou-tsang*. Le texte dit : 鼈鼈大如合芋雖六藏之龜亦充食用.

(2) « Dans *pao-leng-kio*, on croit reconnaître *angkâ*, jadis *ranko* (*leng-kio*) « riz décortiqué. » (E. A.) — Sur le vin de riz chez les Chams, cf. Mayers, *China Review*, III, 324.

(3) Il est dit p. 172 que les barques sont recouvertes de feuilles de *kiao*. Il n'y a aucun doute que le *kiao* ne soit la même plante que le *kajang* des Malais, plus complètement transcrit *kiao-tchang* 茭葦, et qui sert à couvrir les maisons et à faire du vin. Le vin de *kajang* (*kiao-tchang-tsieou* 茭葦酒) est l'objet d'une note du *Tong si yang k'ao* (1618) (k. 4, p. 4, à propos de Malacca). Sur l'emploi du *kajang* chez les Chams, cf. Mayers, *China Review*, III, 322.

(4) M. Aymonier propose d'y voir la région de Soc-Trang et Bac-Lieu (Cochinchine). C'est vraisemblable, mais non certain.